



Direction **de l'enfance,**
de la jeunesse et de
l'éducation
Service Éducation
Tel. 05 59 46 63 34
education@bayonne.fr

Bayonne, le 21 juin 2023

Parents des élèves des écoles
bayonnaises

Nos réf. 002116DEP2023
JO/FBa

Affaire suivie par : Julien Ossard, Responsable du service Éducation

Objet : Organisation des services à l'occasion de l'arrivée du Tour de France à Bayonne.

Mesdames, Messieurs,
Chers **parents d'élèves**,

La Ville de **Bayonne accueillera le lundi 03 juillet prochain l'arrivée de la troisième étape** du Tour de France. Le passage de cette course de renommée mondiale aura un impact important sur les axes de circulation et engendrera des restrictions conséquentes sur plusieurs voies.

Eu égard à ces perturbations inévitables de l'arrivée d'étape sur notre territoire, le Rectorat d'Académie a prononcé la fermeture de tous les établissements scolaires de la commune.

Toutefois, je vous précise que la Ville de Bayonne organisera un accueil exceptionnel le 3 juillet de 7h30 à 12h, ouvert aux enfants dont les familles exercent des professions dites prioritaires.

Je vous invite à prendre connaissance des modalités d'inscriptions en annexe au présent courrier.

Nous sommes conscients des désagréments engendrés par cet événement sur votre vie quotidienne, mais espérons compter sur la compréhension de tous.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, **l'expression de ma parfaite** considération.

Christine Martin-Dolhagaray
Adjointe au Maire de Bayonne
déléguée à l'éducation,
à l'enfance et à la petite enfance,
à la jeunesse et à la parentalité

Annexe 1 - **Liste des professions dites prioritaires pour l'accès à l'accueil** exceptionnel des enfants le 3 juillet de 7H30 à 12H.

Les personnels des établissements de santé

Les biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers diplômés **d'État**, médecins, masseurs kinésithérapeutes, pharmaciens, sages-femmes, orthophonistes, psychomotriciens, prestataires de santé à domicile

Les personnels des établissements de **services sociaux et médico-sociaux**

Travailleurs sociaux du secteur accueil-hébergement-insertion, EHPAD et EHPA (personnes âgées); établissements pour personnes handicapées ; services **d'aide** à domicile (personnes âgées, personnes handicapées et familles vulnérables) ; services infirmiers **d'aide** à domicile ; lits **d'accueil** médicalisés et lits halte soins santé ; appartements de coordination thérapeutique.

Les personnels des services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et de la protection maternelle et infantile (PMI) des conseils départementaux ainsi que **les établissements associatifs et publics, pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS), les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et d'interventions à domicile (TISF) et les services de prévention spécialisée**

Les personnels de la protection judiciaire de la jeunesse

Les enseignants et professionnels des établissements scolaires (ouverts le 3/07/23) ainsi que les **personnels assurant l'accueil des enfants dans le cadre de ce service minimum d'accueil.**

Les agents des forces de sécurité intérieure

Police nationale, gendarmerie, sapeurs-pompiers professionnels, les policiers municipaux, les surveillants de la pénitenciaire, les militaires engagés dans **l'opération** sentinelle, les douaniers.

Annexe 2- Répartition des élèves des écoles du périmètre restreint

Si l'école de votre enfant est en dehors du périmètre dédié à l'arrivée du Tour de France, son accueil se fera sur ce même site

Ecole de votre enfant	Lieu d'accueil le 3 juillet de 7h30 à 12h
Citadelle maternelle	Citadelle maternelle
Citadelle élémentaire	Citadelle élémentaire
A. Briand maternelle	A. Briand maternelle
A.Briand élémentaire	A.Briand élémentaire
Brana élémentaire	Brana élémentaire
Brana maternelle	Brana maternelle
Ferry maternelle	Ferry maternelle
Ferry élémentaire	Ferry élémentaire
Cavaillès maternelle	Cavaillès maternelle
Cavaillès élémentaire	Cavaillès élémentaire
Primaire Brossolette	Primaire Brossolette
Primaire Prissé	Primaire Prissé
Primaire Marie Curie	Primaire Marie Curie

Si l'école de votre enfant est dans le périmètre dédié à l'arrivée du Tour de France, son accueil se fera dans une autre école

Ecole de votre enfant	Lieu d'accueil le 3 juillet de 7h30 à 12h
Jean moulin maternelle	Citadelle maternelle
Jean Moulin élémentaire	Citadelle élémentaire
Arènes maternelle	A. Briand maternelle
Arènes élémentaire	A.Briand élémentaire
Ohana	Brana élémentaire
Lahubiague	Brana maternelle
Grand Bayonne maternelle	Ferry maternelle
Grand Bayonne élémentaire	Ferry élémentaire
S. Veil maternelle	Cavaillès maternelle
S.Veil élémentaire	Cavaillès élémentaire

Annexe 3- **Modalités d'inscription et pièces** justificatives à fournir

L'accueil exceptionnel de votre enfant le 3 juillet de 7h30 à 12h:

- si les 2 parents **exercent une profession prioritaire répertoriée dans l'annexe 1**, ou 1 parent pour les familles monoparentales.

Si vous remplissez cette condition, il conviendra de joindre obligatoirement au bulletin d'inscription :

- Une attestation de votre employeur mentionnant que vous exercez l'une des professions prioritaires et que vous serez en situation d'exercer le lundi 3 juillet 2023.
- Ou une attestation sur l'honneur pour les non-employés.

Attestation Employeur

Je soussigné(e) M. ou Mme.....

atteste que M. ou Mme.....

est employé(e) par (Nom de la société, ou autre).....
et sera en exercice le lundi 3 juillet.

Fait à.....

le.....

Signature et cachet de l'entreprise

Attestation **sur l'honneur pour les non-employés**

Je soussigné(e) M. ou Mme.....

atteste **sur l'honneur** exercer la profession de.....

et sera en exercice le lundi 3 juillet.

Fait à.....

le.....

Signature et cachet de l'entreprise

Annexe 4- **Bulletin d'inscription à l'accueil exceptionnel du lundi 3 juillet**
de 7h30 à 12h- à retourner au Responsable de site de votre école pour le
mardi 27 juin

Nom et Prénom de l'enfant :

Ecole:

Classe :

Nom/Prénom du(des) responsable(s) légal(légaux) et numéro(s) de téléphone:

.....

.....

Nom/**prénom et numéro de téléphone de la personne qui récupèrera l'enfant :**

.....

En inscrivant mon enfant à l'accueil du 03 juillet 2023 de 7h30 à 12h00, je
m'engage à venir le récupérer sur site au plus tard à 12h00.

Nom-**Prénom et n° de téléphone qui récupèrera l'enfant :**

.....

Date et signature